

Fichier "Canicule-Grand-froid"

Pour votre inscription sur le fichier « canicule grand froid », merci de compléter le bulletin ci-après :

NOM :

NOM de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Situation familiale :

Adresse :

.....

Téléphone :

Coordonnées de votre médecin traitant :

.....

Coordonnées du service de maintien à domicile (éventuellement) :

.....

Personnes à contacter : (famille, voisin) :

.....

.....

Le
Signature

A retourner à LE.S.P.A.C.E. ou en Mairie

Données personnelles : Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné au CCAS et à la mairie pour la gestion de l'information aux habitants en cas de déclenchement des plans Canicule ou Grand froid. Conformément à la [loi «informatique et libertés » du 6 janvier 1978](#), vous disposez d'un [droit d'accès](#) et [de rectification](#) aux informations qui vous concernent, en vous adressant à la mairie ou à l'E.S.P.A.C.E.



Saint-Georges-sur-Eure



Saint-Georges-sur-Eure

Fichier "Canicule-Grand-froid"

A titre préventif, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) met en place un registre nominatif dans le but de recenser les personnes vulnérables en cas de canicule ou de grand froid.

Pour qui ?

- Pour les personnes de 65 ans et plus
- Pour les personnes porteuses d'un handicap

Pourquoi s'inscrire ?

L'inscription est facultative et basée sur le volontariat.

En cas de déclenchement du Plan Canicule ou du dispositif « Grand froid » par les services de l'Etat, la commune de Saint-Georges-sur-Eure mettra en œuvre des actions afin de sécuriser les personnes les plus fragilisées. Chaque personne qui en ressent le besoin sera alors contactée régulièrement par téléphone.

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire sur le registre nominatif, vous devez vous faire recenser auprès de l'E.S.P.A.C.E. ou de la mairie, au moyen de la fiche ci-jointe.



Saint-Georges-sur-Eure